

Pardonnez-nous un certain retard dans la parution du "Vivre au Jabron" mais l'équipe de rédaction studieuse et restreinte prépare aussi un carnet de promenades qui présentera la Vallée à tous ses visiteurs.

J.Humbert

N°15 - Octobre 1993

L'eau, une richesse Oui mais à préserver

Pour vivre, l'homme a besoin de 2 à 3 litres d'eau par jour (aliments plus boissons). Il élimine 2,7 litres d'eau qu'il faut renouveler. Chaque année le corps humain absorbe puis rejette environ une tonne d'eau.

Le France, par chance dispose de ressources en eau importantes, mais attention : l'eau ça n'est pas comme les cheveux d'Eléonore : "quand y en a plus y en a encore". Non, l'eau est une ressource qui nous est mesurée :

Voici quelques chiffres :

chasse d'eau : 11 litres

jardin : 17 litres au m²

lave linge : 120 litres

lavage de voiture : 190 litres

un robinet qui fuit pendant un an : 35 m³

Donc renoncer à un bain (200l) et lui préférer une douche (20l) c'est évidemment faire preuve d'esprit civique et plus simplement de bon sens car l'eau ainsi épargnée reste dans la nappe phréatique.

Arroser son jardin au pied, à la rigole, c'est restituer l'eau au sol ce que la plante n'absorbera pas.

Alors qu'arroser à l'aspersion c'est dissiper dans l'atmosphère la plus grande partie de l'eau :

Il faut savoir préserver la ressource, car elle n'est pas inépuisable.

Il faut savoir aussi la garder propre : moins de détergent pour la vaisselle, moins de mousse donc moins de rinçage.

Economies de bouts de chandelles nous direz-vous, oui mais les petits ruisseaux font les grandes rivières.

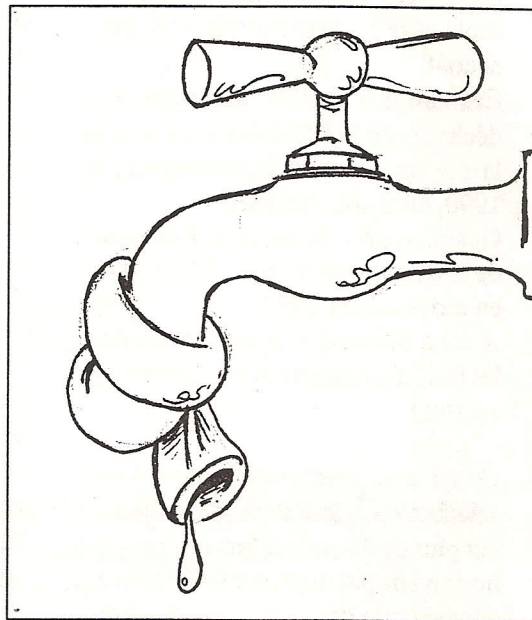
"Et pourquoi moi, alors que les autres ne le font pas ?" direz-vous encore.

Bon. Vous connaissez l'histoire des moutons de Panurge ?

Entre 1950 et 1990 la consommation d'eau est passé de 1000Km³ à 4000Km³ par an

que laisserons-nous à nos enfants ?

MIETTE WATT



PROTEGEONS L'ENVIRONNEMENT DE NOS DECHETS

Aujourd'hui, enfin, nous avons presque tous le souci de la protection du paysage et de l'environnement, nous avons pris conscience que notre mode de vie a changé et que sous couvert de recherche de rentabilité nous ne nous préparions pas à laisser à nos enfants une nature aussi belle que celle que nous ont léguée nos parents.

Notre propos se bornera à la lutte contre la pollution due à nos déchets et reconnaissons que notre société de consommation avec ses emballages en matière plastique et ses appareils ménagers hors d'usage a un effet désastreux.

Dans notre vallée, depuis la constitution du SIVOM en 1975 un système de collecte des ordures ménagères a été mis en place. Auparavant chaque commune se débrouillait comme elle pouvait : NOYERS par exemple collectait les ordures et les déposait à la décharge du pas des GORGONNIERS. En 1975 les 8 communes du SIVOM ont fait l'acquisition de 46 bacs métalliques de 1100 litres, encore en service, répartis dans les villages et aux carrefours de passage des habitants des écarts.

A ce jour ce sont 89 bacs qui sont à la disposition des usagers.

Par convention la ville de SISTERON assure l'enlèvement des ordures ménagères une fois par semaine de septembre à juin et deux fois en juillet et août.

Ces ordures étaient déposées à la décharge de SISTERON mais depuis la construction de l'incinérateur, en 1990, elles sont brûlées.

Quant au prix du service il est passé de 220 Fr la tournée en 1975 à 1700 Fr en moyenne en 1992.

A cette dépense il convient d'ajouter les frais d'incinération soit 108 893 Fr en 1992.

Ce système fonctionne bien et donne satisfaction, il faut cependant demander plus de discipline aux usagers qui ne doivent pas déplacer les bacs et n'y déposer que des ordures ménagères

dans des sacs en matière plastique si possible : on trouve en effet trop souvent dans les bacs des déchets de toutes sortes : métaux, appareils, gravats ...

tous ces matériaux nuisent au bon fonctionnement de l'incinérateur, causent parfois des dégâts, augmentent le coût de fonctionnement, donc le montant de la redevance.

Il est bien vrai que reste à résoudre dans notre vallée le problème de tous les autres déchets et de ce qu'on nomme les "monstres" : réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, sommiers, batteries, gravats, déchets de jardin, etc ...

Sur la commune de NOYERS, au pas des GORGONNIERS, existe une décharge communale qui reçoit tous les appareils ménagers, les meubles, les pneus, les gravats, les déchets de jardin ... : elle est réservée aux habitants de la vallée et les huit communes participent aux frais d'entretien.

Il est défendu d'y déposer des ordures ménagères et des carcasses de voitures. Cette solution n'est que provisoire puisque la loi cadre de juillet 1992 a prévu l'interdiction progressive de toute mise en décharge : dans l'avenir il faudra donc se tourner vers la collecte sélective des déchets.

Les collectivités font des efforts dans ce domaine de la protection de la nature mais leur action ne peut être positive que si les usagers font preuve d'une grande discipline :

USAGERS DE LA VALLEE DU JABRON, ne déposez que des ORDURES MENAGERES dans les BACS et portez tout le reste à la décharge de NOYERS. Ne recherchez pas toujours la solution de facilité consistant à mettre dans les bacs, ou à côté, tout et n'importe quoi !

Faites un effort pour déposer vos bouteilles dans les bacs prévus à cet effet

(SISTERON, MONTFROC) vous participerez en plus à une bonne action.

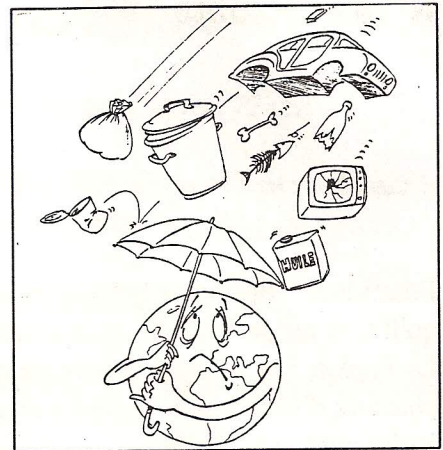
Dans un autre domaine celui de l'élevage, grâce au PARM et à la mise à disposition d'un terrain par un propriétaire aimable, un caisson réfrigéré pour le stockage des carcasses animales a pu être installé à NOYERS :

il est bien utilisé et donne satisfaction.

Pour cette opération le département a mis gratuitement le caisson à disposition et assure la vidange : il ne nous reste que l'entretien et le courant électrique à prendre en charge.

Notre belle vallée mérite que, tous, nous recherchions, chacun à son niveau, les moyens de la protéger contre la pollution de nos déchets : léguons aux générations futures une nature saine et agréable.

PAUL BERNARD



SAVEZ-VOUS QUE

Une pile bouton peut polluer un mètre cube de terre pendant cinquante ans.

Transformer les téléphones publics à pièces en containers pour la récupération des piles usagées.

Les appareils "Rescapiques" ont deux ouvertures : une ronde pour les piles boutons, une rectangulaire pour les piles bâtons.

Invention d'Akbram Kosbahz et Joseph Malouli.

En attendant, les photographes les récupèrent.

La collecte sélective des déchets, le recyclage des déchets, qu'en pensez-vous?

Si vous avez des informations, des idées, faites-nous en part.

INFORMATIONS DE NOS PAROISSES:

SAINT VINCENT

Répondant à l'invitation de l'association pour la sauvegarde de la vieille église et conjointement à celle de Mr le curé pour la consécration du nouvel autel de cette même église, Monseigneur PONTIER évêque de Digne est venu célébrer la messe du 15 août au vieux village de St VINCENT participant ainsi à la ferveur des habitants très attachés à cette célébration dans le cadre de la fête votive.

Après la messe, l'apéritif offert par le comité des fêtes, réunissait les habitants dans une ambiance chaleureuse.

L'association avait eu la bonne idée d'inviter Monseigneur à déjeuner au restaurant de la Vallée, repas auquel participaient, Monsieur le curé, Monsieur le maire, quelques membres de l'association, ce qui permettait de terminer la journée à la satisfaction de tous.

LES OMERGUES

*Association pour la reconstruction, de l'église paroissiale des Omergues
journal officiel du 06.05.1992*

Comme vous le savez sans doute, l'église de notre village des Omergues menaçant ruine, a été fermée au culte.

Après consultation des habitants et résidents, le conseil municipal a estimé qu'il fallait envisager la construction, à la même place, d'une chapelle plus adaptée aux besoins et s'inscrivant harmonieusement dans le paysage.

Nous avons vu disparaître l'école, hélas ! Aussi tenons-nous à conserver l'église, l'autre symbole de notre communauté villageoise.

Le projet présenté a été largement approuvé mais vous vous doutez bien qu'il représente une importante dépense pour la commune.

Sans le concours financier de tous :

habitants, résidents, amoureux ou originaires des Omergues, cette chapelle ne pourrait être édifiée.

L'association pour la reconstruction de l'église paroissiale des Omergues a été créée pour réunir, rassembler l'ensemble de la population sur ce projet.

Vous pouvez concrétiser le geste que vous estimez pouvoir faire en faveur de votre église en versant un don.

Nous vous demandons enfin de faire part de cette initiative autour de vous, afin que soient informés ceux que nous aurions oublié de solliciter.

Par avance nous vous remercions d'apporter votre " pierre " à l'édifice, sachant que vous aurez contribué, quelles que soient vos convictions, à la réalisation pour l'avenir d'une oeuvre de paix et d'espérance :

Les dons pourront être versés :

-- par chèque -- C.C.P à l'ordre d'AREPO
n de compte : 264866 M Marseille

-- en espèces -- au président de l'association Mr Henri BOUCHET
BAR RESTAURANT 04200 LES OMERGUES
tél : 92 62 06 21

L'association pour la conservation du patrimoine religieux des Alpes de Haute Provence
a publié un fascicule sur St BEVONS et le patrimoine religieux de la basse vallée du JABRON
On le trouve à l'épicerie de Noyers, à la mairie ou chez Philippe GUIRAND.
Il est aussi édité en italien.

FOIRE AUX AGNELLES 93

Toujours aussi dynamique, la foire aux agnelles s'est tenue comme à l'accoutumée sur la place de Saint Vincent le 28 juillet 1993.

On a noté une légère regression du nombre de bêtes dont, par ailleurs, la qualité était excellente.

Par contre, le nombre de transactions était, lui, en augmentation.

De nombreuses claires métalliques avaient été achetées par le comité de foire.

Cette année, la subvention par bête a été portée à 50 francs.

Excellente initiative : l'arrivée d'un troupeau de 80 bêtes encadrées par les chevaux du domaine de Vaubelle.

Le repas a réuni 220 participants. Les grillades excellentes ont été fort appréciées.

Le Président vous dit " a l'an qué ven".

DANS NOS COMMUNES

NOYERS

Le 18 juillet, une première journée Arts Brocante Patrimoine

L'exposition des oeuvres du peintre Sisteronnais Aillaud en l'église du Vieux Noyers, des premières photos de la Vallée dues à Saint Marcel Eysseric à la mairie, des vêtements sacerdotaux, des santons de cire, d'archives relatives à la commune gracieusement prêtées par les Archives départementales en l'église de Noyers-le-bas.

Voici ce qui était offert gratuitement à la curiosité de chacun.

Egalement une journée brocante du particulier au succès retentissant.

Gageons que cette première n'est qu'un coup d'essai d'une manifestation qui, à l'exemple d'autres, viendra animer de façon traditionnelle la Vallée.

Décès de Mme. Olga Amiel le 20 septembre.

Naissance le 30 août de Mikail Couillart.
le 4 septembre de Romane Pansieri
le 22 septembre d'Alice Buisson

Le 12 septembre, Pélerinage des Italiens de Voghera à l'église du Vieux Noyers où la chapelle sud vient d'être terminée. Un repas copieux et convivial a prolongé la fête.

SAINT VINCENT

Nous déplorons le décès à l'âge de 92 ans de Louis Francou.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa femme et à sa famille.

Maguy et Pierre Durand de Fraimaison sont heureux de vous annoncer que Daniel qu'ils ont élevé comme leur enfant est devenu légalement leur fils par adoption. Avec sa femme Sylvie et leurs deux filles, il vivra désormais près de ses parents. C'est un nouveau foyer pour notre commune.

MONTFROC

Décès de Monsieur André Calais, 72 ans.

La Foire aux Produits Biologiques fêtait ses 10 ans le 2 et 3 octobre avec toujours beaucoup de succès.

LES OMERGUES

Décès d'Angèle Meffre, 88 ans, native des Omergues.

Les façades de la mairie et de l'école viennent d'être refaites.



La foire à la brocante du particulier de Noyers

En août 1994, l'équipe du **Contaire** organisera une exposition sur "l'habitat dans la Vallée du Jabron".

Un concours photo est organisé afin de fixer sur la pellicule les maisons de style, les fermes, les moulins. Vous pouvez y participer en envoyant vos clichés 13x18 (Noir et blanc ou couleur) avant le 1^{er} mars 1994 à Philippe Guirand à Noyers.

Renseignements: P.Guirand 92 62 00 04
M.Watt 92 62 00 43